

Le Délégué vous recevra sur rendez-vous gratuitement à sa permanence de Saint-Félicien tous les premiers mardis matins des semaines impaires de chaque mois (permanences le 5 novembre et le 3 décembre). Pour ce mois d'octobre, il sera présent exceptionnellement le mardi 15 octobre et le jeudi 17 octobre (matin) dans le cadre des Journées France Services.

Vous pouvez donc prendre rendez-vous avec Monsieur Maillet pour plusieurs raisons (si vous êtes un particulier, ses ayants droit, épouse ou époux, enfants, parents..., une association ou une société).

Si vous vous estimez lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public, si vous avez des difficultés avec un service public, que vos démarches pour faire valoir vos droits n'ont pas abouti (CAF, CPAM, RSI, France Travail, hôpitaux publics, EDF, GDF, SNCF, ministères, consulats, préfetures, mairies, conseils départementaux et régionaux...), si vos démarches préalables auprès de ces services pour résoudre ce litige ont échoué.

Si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur et si vous constatez que les mineurs sont privés de leurs droits (comme, leur droit à vivre en famille, leur droit à l'éducation, à la santé et au bien-être ou à la protection contre toutes formes de violence...) ou que leur intérêt supérieur n'est pas respecté.

Si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination ou si vous pensez être victime d'une différence de traitement, à l'embauche, au travail, pour l'accès à un logement, à un lieu public, à des services, pour des motifs interdits par la loi comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle, ...

Enfin, si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité.

Dans ces cas, les délégués ne pourront pas traiter localement vos demandes mais vous aideront à saisir les services centraux du Défenseur des droits.

Infos pratiques :

- Délégué du Défenseur des Droits, Monsieur Christian MAILLET.
- France Services, 14, place de l'Eglise 07410 Saint-Félicien.
- Jours de permanence : sur Rendez Vous 1er mardi matin des semaines impaires de chaque mois
- 04 75 07 07 50 (choix 2) ou christian.maillet@defenseurdesdroits.fr
- Par le formulaire de saisine en ligne : <http://www.defenseurdesdroits.fr>